

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 28 septembre 2023

Résolutions de Mme Feryel Kilani et de Mme Charlotte de la Baume du 13 septembre 2022 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Feryel Kilani : « Accueil de jour préscolaire : la Municipalité a-t-elle les moyens de mener la politique ambitieuse annoncée dans son programme de législature ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 13 septembre 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Feryel Kilani « Accueil de jour préscolaire : la Municipalité a-t-elle les moyens de mener la politique ambitieuse annoncée dans son programme de législature ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Mme Feryel Kilani :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fournisse un bilan annuel, le premier dans les meilleurs délais et pour la suite, chaque année au mois de juin, comprenant :

- Le nombre de nouvelles places d'accueil de jour préscolaire ouvertes dans l'année et la différence éventuelle par rapport aux chiffres annoncés dans la présentation du budget ;
- Le nombre de places d'accueil de jour préscolaire qu'il est encore nécessaires de créer pour couvrir les besoins de conciliation vie familiale - vie professionnelle par rapport au plan de développement à venir sur la base du postulat « Objectif 100% » ;
- Les projections de création de places d'accueil de jour préscolaire pour les années de législature restantes ».

Le Conseil communal a également adopté la résolution suivante de Mme Charlotte de la Baume :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie les options de collaboration avec les mamans de jour, et oriente de manière plus uniforme et pro active les familles sur liste d'attente pour les aider à trouver une solution de garde en attendant une place de crèche ».

Réponse de la Municipalité

La Ville de Lausanne a depuis longtemps mené une politique ambitieuse en matière d'accueil de jour, souvent citée en exemple dans le Canton de Vaud et ailleurs en Suisse. En 2020, l'ensemble des réseaux vaudois offrent plus de 25'000 places en accueil préscolaire, parascolaire et familial. À lui seul, le Réseau-L offre plus de 6'000 places, soit un taux de couverture préscolaire de 43%, supérieur de 20 points à la moyenne cantonale.

Dans le rapport-préavis N° 2022/24¹, la Municipalité a exprimé sa volonté de créer plus de 560 nouvelles places à l'horizon 2026, ainsi que diverses mesures organisationnelles afin d'accueillir une centaine d'enfants supplémentaires, et absorber ainsi la demande de la liste d'attente pour des motifs de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Afin d'assurer le monitoring du plan de développement et son adaptation à l'évolution des besoins, le Service de la petite enfance (SPE) a systématisé deux fois par année (janvier et août) un état des lieux, le premier en s'appuyant sur le budget, le second sur la situation au moment de la rentrée d'août. L'évaluation continue des besoins sera développée en 2024 pour compléter les indications de la liste d'attente centralisée.

1) Création de places

Durant l'année 2023, il est prévu d'ouvrir 59 places. Dans ce cadre, il y a notamment l'ouverture prévue du nouveau Centre de vie enfantine (CVE) des Plaines-du-Loup, dont la direction a déjà été engagée afin de lancer le processus d'engagement du personnel. Dans le cadre du budget 2023, 161 places préscolaires devaient être ouverte. Le report d'ouverture concerne deux structures qui ouvriront début 2024, en raison de retards liés à la transformation de bâtiment. Les décalages sont donc liés à des enjeux architecturaux, et ne remettent pas en cause la mise en œuvre du plan de développement de l'accueil de jour préscolaire dans son ensemble.

2) Liste d'attente

Chaque famille souhaitant une place d'accueil de jour s'inscrit sur la liste d'attente centralisée. Le nombre de familles qui n'ont pas obtenu de place à la date souhaitée constitue un indicateur de la demande non couverte actuellement.

La liste d'attente fait apparaître 1'258 demandes au total (+3 par rapport à 2022) et 186 demandes, avec date d'accueil souhaitée dépassée concernant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (-31 par rapport à 2022). Le nombre de familles sans réponse à leur besoin de conciliation a donc baissé. En revanche, les demandes augmentent pour des besoins des conciliations futurs (+31) et celles pour des motifs de socialisation et prévention se maintiennent. Cela rejoint les prévisions du rapport-préavis N° 2022/24, qui anticipe à l'horizon 2026 une hausse de la demande d'environ 650 places en rapport avec l'évolution démographique et avec le recours croissant des familles aux solutions de garde institutionnelle. Le plan de développement reste donc pleinement d'actualité (voir point 3).

¹ Réponse au postulat de M. Benoît Gaillard « Objectif 100%. Pour un plan d'investissement et de développement de l'accueil de jour des enfants à Lausanne en vue d'atteindre la couverture complète des besoins ».

3) Projections de création de places d'accueil de jour préscolaire pour les années de législature restantes

Le tableau 2 ci-joint présent le plan de développement au 31 août 2023 et comme indiqué dans le préambule, le SPE assure un suivi et une adaptation semestrielle de celui-ci.

4) Accueil en Milieu Familial (AMIFA)

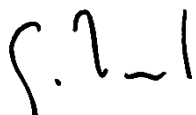
Les places offertes par les accueillantes de l'AMIFA sont intégrées à l'offre du Réseau-L et donc à la liste d'attente centralisée. L'option est systématiquement proposée aux parents au moment de leur inscription. En vertu du dispositif cantonal, le Réseau-L a d'une part le rôle de subventionner l'accueil en milieu familial, d'autre part d'autoriser et surveiller les personnes qui pratiquent l'accueil en milieu familial à leur domicile.

L'intégration des coordinatrices de l'accueil familial au SPE a été renforcée, afin de renforcer l'articulation et les synergies entre les lieux d'accueil collectif de jour et l'accueil familial de jour. En outre, un plan de développement de l'accueil en milieu familial a été défini en janvier 2023 par la Municipalité, en collaboration avec le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Il vise à augmenter le nombre d'accueillantes en milieu familial à 80, développer ses qualités et mettre en valeur cette offre auprès des familles. Cela passe notamment par une amélioration des conditions d'emploi, une communication aux parents, et un espace-rencontre réunissant accueillantes en milieu familial et professionnel-le-s du CVE de Grangette.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter



Tableau 1 : Liste d'attente préscolaire Réseau-L au 31 juillet 2023

Lausanne	groupe d'âge	pas né et congé mat	Bébés	trotteurs	moyens	Total	Variation 22-23
	Total	500	418	162	178	1258	+3
	groupe d'âge	pas né et congé mat	Bébés	trotteurs	moyens	Total	
Concilia- tion	LAC date d'ac- cueil souhaitée dépassée		109	48	29	186	-31
	LAC date d'ac- cueil souhaitée après le 31.07.2023	444	128	32	30	634	+31
Socialisa- tion	LAC date d'ac- cueil souhaitée dépassée		109	56	96	261	+46
Préven- tion	LAC date d'ac- cueil souhaitée après le 31.07.2023	56	72	26	23	177	-49

Tableau 2 : Plan de développement Réseau-L – Place préscolaire, état 31 août 2023

Entité	Base		Etat de développement					Etat juillet 2023	
	NB de place Rapport préavis 2022/24	Année Rapport préavis 2022/24	2022	2023	2024	2025	2026	Municipales (M) privées subventionnées (PS)	Commentaires
Préscolaire									
CVE Diablerets	27	2024				27		M	Création d'un APEMS et récupération des locaux pour la création de 27 places préscolaires.
CVE Montoie	12	2022	12					M	Création de 5 places nurserie et 7 places trotteurs
CVE Valency	19	2024		-10	19			M	Les travaux ont débuté en 2023, avec la diminution du nombre de place de -10, dès l'été 2024 dans le cadre de la réouverture du CVE 9 places sont créées
CVE Cité	19	2023			19			M	Début des travaux en 2023 et pour des raisons de retard de livraison, l'ouverture totale des 19 places se fera entre fin 2023 et l'automne 2024
CVE Entre-Bois	-1		-1					M	Adaptation norme OAJE
CVE Valentin 12	44					44		PS	Extension dans le cadre de travaux du CVE gérée par le CVAJ après grosse rénovation
Agassiz - Chêne	24	2023				24		M	Des travaux conséquents doivent avoir lieu sur le site d'Agassiz ne permettant pas l'ouverture de ce CVE avant 2025
Agassiz - antenne	12	2023						M	Dans le cadre du projet de CVE, ces 12 places à ce jour ne pourront pas être ouvertes en lien avec le manque de surface par rapport aux normes OAJE
CVE Madeleine	12	2022	12					PS	
HEL - Primavera	17	2022	17					PS	
Grattapaille	10	2022	15	-5				PS	Ouverture de 10 places fixes et de 5 places temporaires dans le cadre de réfection de locaux
Halte-Jeux OSEO			4					PS	Créé en 2022
Petits Apprentis sages (halte-jeux)			10					PS	Créé en 2022
GA en plein air (Air Bois)	20	2023		20				PS	Ouvert en 2023
GA Falaises	3	2022		-2				PS	En lien avec la réorganisation des groupes (création de plus de places de bébé) des places ont été perdues
Montétan	44	2025				44		PS	

Plaines-du-Loup NU/GA (Pièce C)	88	2023		56				M	Engagement de la direction à l'été 2023 et de l'équipe en décembre 2023. Livraison des locaux prévue en décembre 2023.
Montchoisi - TdH	49	2023			49			M	
Rasude	44							PS	Projet abandonné en raison du projet pédagogique du partenaire subventionné
CVE La Maille (Rte GE 52)	61				61			M	
CVE La Meille (Rte GE 52 feu bleu)					44	0			
Collonges	-24	2024		7	0			PS	Projet de relocalisation abandonné, annulation dès -24 place. En 2023, création d'un groupe inclusif de 7 places
CVE _ Asile Aveugles	61	2024			0			PS	Projet annoncé dans l'état au 23.2.2023, mais abandonné faute d'engagement pérenne du bailleur
Clos de Bulle	17	2025				17		PS	Extension à la suite de travaux
Fondation Dr Combe							49	PS	En attente de validation par le Conseil de Fondation (étude des besoins)
Dév Offre	10	2024- 2025			5	5			
Garderie Vinet				-7				PS	Perte de place exigence OAJE en lien avec les m2
CVE - Plaines du Loup (en ana- lyse)					61			PS	projet en attente d'autorisation OAJE
Places prévues	568		69	59	258	161	49		
En cumul 2022- 2026			69	128	386	547	596		
Dont temps d'ouverture re- treint			14	0	0	0	0		
Préscolaire sans subvention Ville			2022	2023	2024	2025	2026		
EVAM				0	41				
CHUV					56				Gestion par la Fondation La Pouponnière et l'Abri
Places prévues Réseau-L	568		69	59	355	205	49		
En cumul 2022- 2027			69	128	483	688	737		